

Ville de DURBUY
Conseil communal du lundi 8 octobre 2021

ECOLO

DURBUY

Motion de soutien à la filière bois locale

CONSEIL COMMUNAL

DURBUY



**ECOLO INVITE LA COMMUNE À
SOUTENIR LA FILIÈRE BOIS**

ERIC JURDANT CONSEILLER COMMUNAL ECOLO



- ✓ Vu la mise en évidence médiatique récente d'une problématique qui n'est malheureusement pas neuve, à savoir la « fuite » de nos grumes à l'export, principalement vers la Chine, mais aussi vers les Etats-Unis ;
- ✓ Vu les difficultés d'approvisionnement que cette situation entraîne pour les scieries locales dont le tissu a déjà été durement atteint ;
- ✓ Vu la volonté du Gouvernement Wallon, dans le cadre de son plan de relance, de soutenir le (re)déploiement de la filière bois wallonne, à hauteur de 8 millions d'euros en plus du soutien au projet « Forêts résilientes » (diversification des plantations pour faire face aux problèmes sanitaires dont la crise des scolytes) ;
- ✓ Vu la richesse que représente cette matière première de grande qualité et son potentiel de valorisation en première et seconde transformation ;
- ✓ Vu la volonté de maintenir la plus-value économique de cette transformation en Wallonie ;
- ✓ Vu l'aberration climatique de faire circuler des matières brutes ou usinées d'un côté à l'autre de la planète ;
- ✓ Vu l'importance de soutenir les circuits courts et l'emploi local ;
- ✓ Vu l'arrêté du Gouvernement Wallon de 2014 permettant aux propriétaires publics tels que les communes de vendre 15 % de leurs grumes en appel d'offre restreint aux scieries locales inscrites dans le système ;
- ✓ Vu la limitation de ces lots à un maximum de 35.000€ ;
- ✓ Vu la possibilité pour les communes de recourir pour leurs propres travaux à du bois local ;

Le conseil communal , se prononçant

par voix contre

- à l'unanimité

demande au Collège :

- ✓ d'activer systématiquement la possibilité de vente de gré à gré de 15 % de ses grumes pour assurer à nos scieurs locaux un approvisionnement à un prix juste et maintenir ainsi la viabilité de leur entreprise ;
- ✓ d'organiser les lots de façon à ce qu'ils soient intéressants pour nos scieurs, principalement intéressés par le chêne,
- ✓ de prévoir des lots n'excédant pas 35.000€ ;
- ✓ de n'utiliser pour les projets communaux (bacs à fleurs, panneaux didactiques, travaux de construction et de transformation qu'ils soient intérieurs – planchers, escaliers...- ou extérieurs -bardages...-) que du bois local en veillant à introduire systématiquement dans les cahiers des charges, des clauses environnementales, climatiques et sociales, permettant de privilégier le circuit court au sein de la filière bois.

Il charge le Collège communal de mettre en œuvre cette motion.

Fait à Durbuy, le 2 novembre 2021

Motion proposée par Éric JURDANT, conseiller communal Ecolo